



Comment obtenir un nouveau titre de séjour sans passeport?

Par **darkanett**, le **01/09/2009** à **16:57**

Bonjour,

Cela fait plus de 7 ans que je vis en France, presque 8, ma mère m'a fait sortir de mon pays (Ouzbékistan) à l'âge de 14 ans, j'en ai 22 actuellement. En arrivant ici je n'avais pas de passeport car dans mon pays on ne le délivre qu'à partir de 16 ans.

Aujourd'hui je suis étudiante en 3ème année d'économie à l'université mais le problème c'est que depuis 2 ans déjà on me demande un passeport que j'essaye de faire (mon ambassade me met des bâtons dans les roues et fait trainer l'affaire). La semaine dernière je me suis faite voler mon sac avec tous mes papiers et aussi mon titre de séjour. A la préfecture je n'ai eu qu'une réponse: "Il nous faut un passeport, on ne peut rien faire pour vous". Il faut savoir que je dois déménager de l'Essonne en Hauts de Seine et changer de faculté cette année mais comment faire si je n'ai même pas de papiers ni pour travailler ni pour étudier? Que dois je faire?

Aidez moi s'il vous plait.

Cordialement

Par **anais16**, le **03/09/2009** à **20:27**

Bonjour,

impossible d'obtenir un titre de séjour sans une pièce d'identité. Donc, passeport obligatoire!

Je m'interroge sur comment vous avez obtenu le titre qui vous a été volé? Si vous en aviez

déjà un, il suffit d'aller déclarer le vol à la police et de demander un duplicata du titre de séjour à la préfecture.